

Les pas à pas de l'ANCV

Me conventionner Chèque-Vacances

Sommaire

[Conditions d'éligibilité au conventionnement Chèque-Vacances](#)

[Je teste mon éligibilité](#)

[Je crée mon compte](#)

[Je me connecte à mon compte](#)

[Je saisis mon dossier en 5 étapes](#)

[Je reçois la confirmation de conventionnement Chèque-Vacances](#)

[L'Espace dédié \[espace-ptl.ancv.com\]\(http://espace-ptl.ancv.com\)](#)



PTL.GENERAL.001

HÉBERGEMENT, SÉJOURS & TRANSPORTS,
LOISIRS & CULTURE, LOISIRS SPORTIFS, RESTAURATION

Tout savoir sur le Chèque-Vacances Connect :
www.cheque-vacances-connect.com/pro



Conditions d'éligibilité au conventionnement Chèque-Vacances

Retour

Pour accepter les Chèques-Vacances en paiement, vous devez signer une convention avec l'ANCV.

Pour cela, vous devez impérativement :

- proposer une activité éligible au conventionnement
- détenir un numéro de Siret
- avoir un compte bancaire domicilié en UE
- détenir un classement si votre demande concerne une location meublée
- détenir un label si votre demande concerne un gîte ou une chambre d'hôte

Pour faire une demande de conventionnement Chèque-Vacances, rendez-vous sur espace-ptl.ancv.com pour :

1 Testez votre éligibilité

2 Saisissez votre dossier

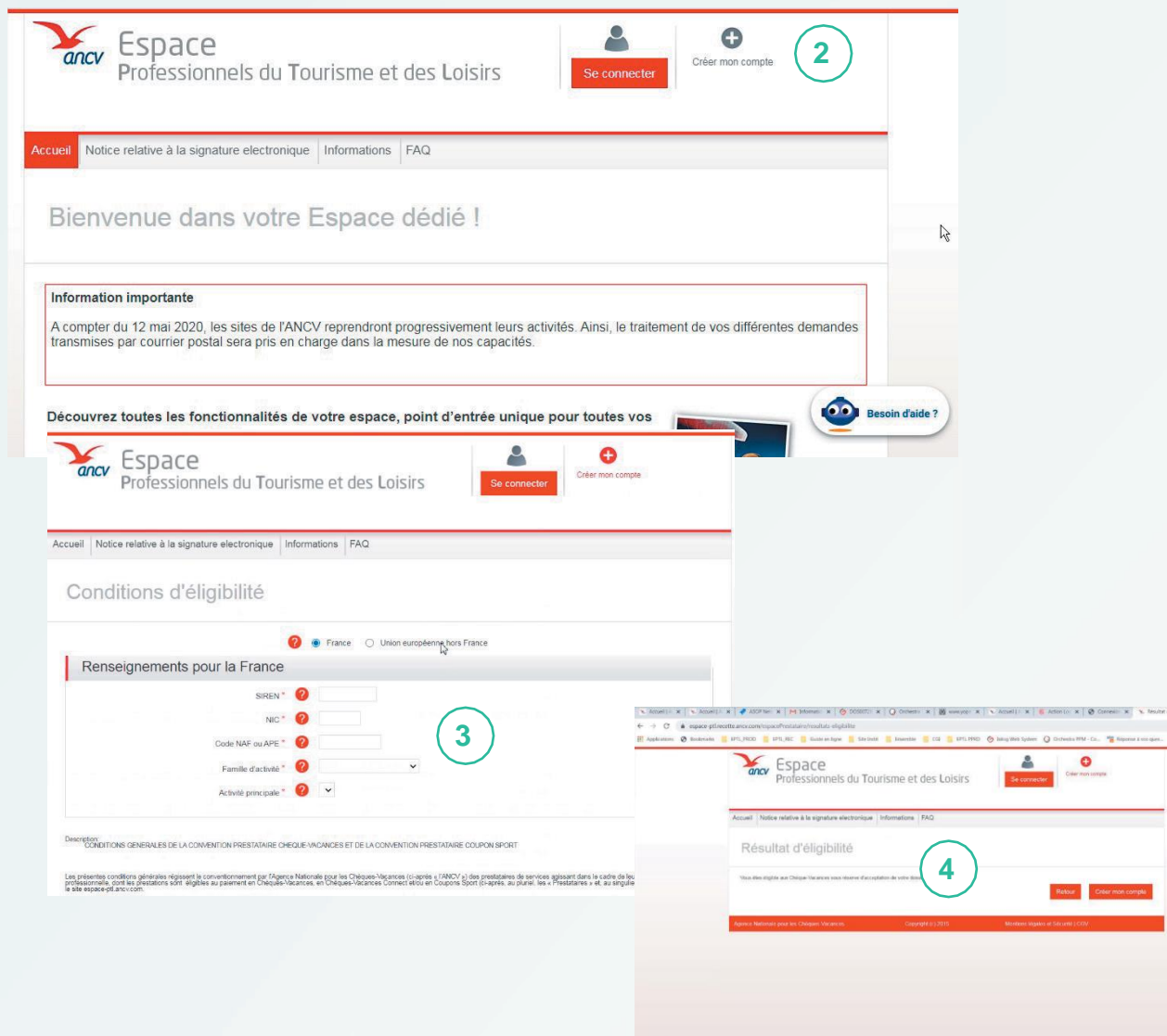
Pensez à vous munir de :

- Informations sur votre entreprise : Siret, code NAF.
- Un KBIS au format jpeg/png/ pdf de moins de 3 mois
- Un RIB/IBAN

Ce parcours est valable pour les professionnels du tourisme et des loisirs situés en France. Pour les professionnels hors France (et dans l'UE), c'est un numéro de TVA intracommunautaire qui est demandé pour le test d'éligibilité.

Étape 1 : je teste mon éligibilité

[Retour](#)



1

Je me rends sur l'url espace-ptl.ancv.com

2

Je clique sur « Créer mon compte ».

3

Je renseigne les informations demandées,

Puis je valide

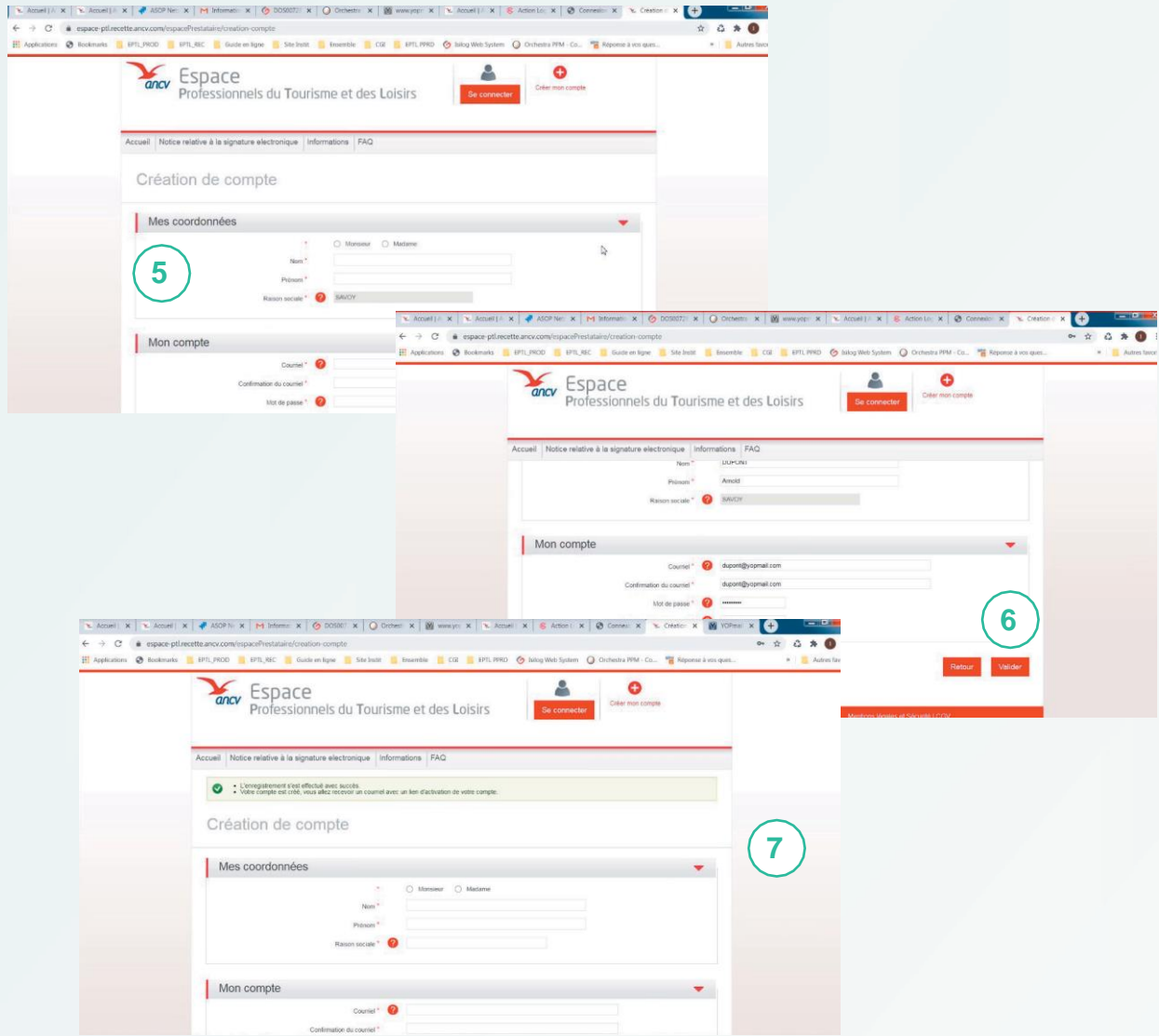
4

Je reçois instantanément le résultat de mon éligibilité.

→ Si je suis éligible, je peux renseigner mon dossier de demande de conventionnement.

Étape 2 : je crée mon compte

[Retour](#)



5

Je renseigne mes coordonnées, je choisis mon e-mail de contact et mon mot de passe

6

Je valide

7

Mon compte est créé.

→ Je dois maintenant activer mon compte.

Étape 2 : je crée mon compte

Retour



8

À l'adresse communiquée, je reçois un e-mail d'activation de compte.

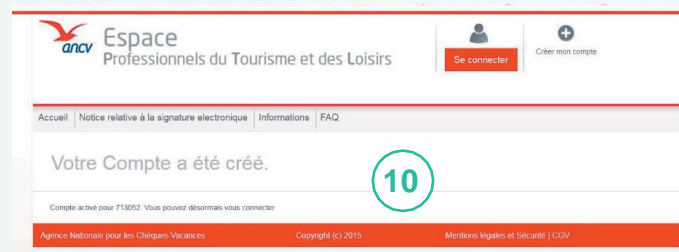
9

Je clique sur le lien qui me redirige vers espace-ptl.ancv.com

10

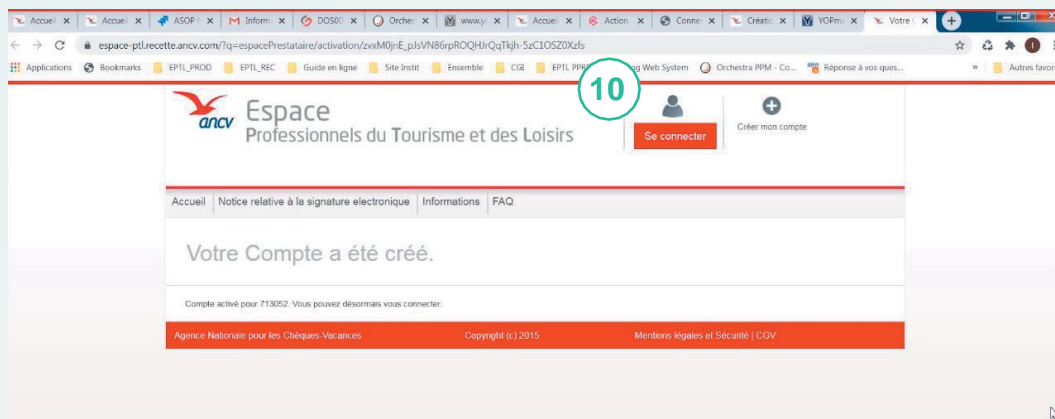
Dans votre Espace dédié, vous avez la confirmation de la création de votre compte.

Cet e-mail contient votre identifiant .
Conservez-le précieusement, il vous permettra de vous connecter à votre Espace dédié.
C'est également votre numéro de convention.



Étape 3 : je me connecte à mon compte

[Retour](#)



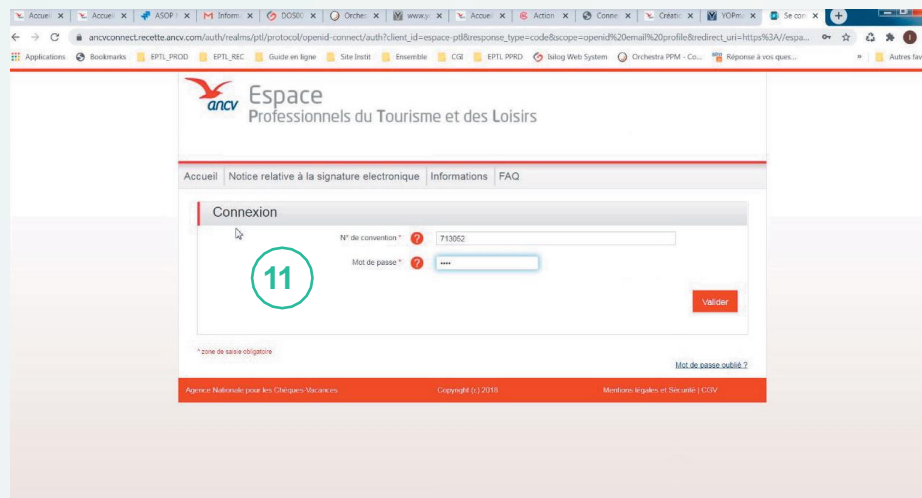
10

Je clique sur « Se connecter ».

11

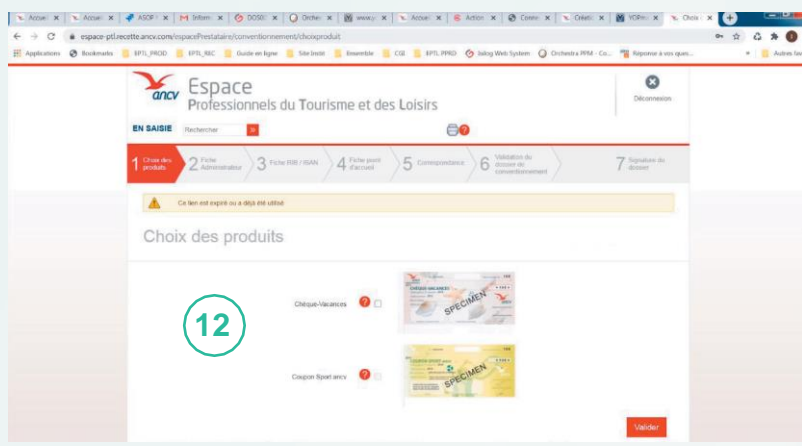
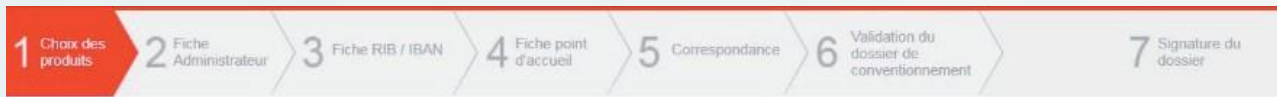
Je me connecte à l'aide de mon identifiant (6 chiffres) et mot de passe.

→ Je peux maintenant renseigner les informations de mon compte.



Étape 3 : je saisis mon dossier en 5 étapes

[Retour](#)

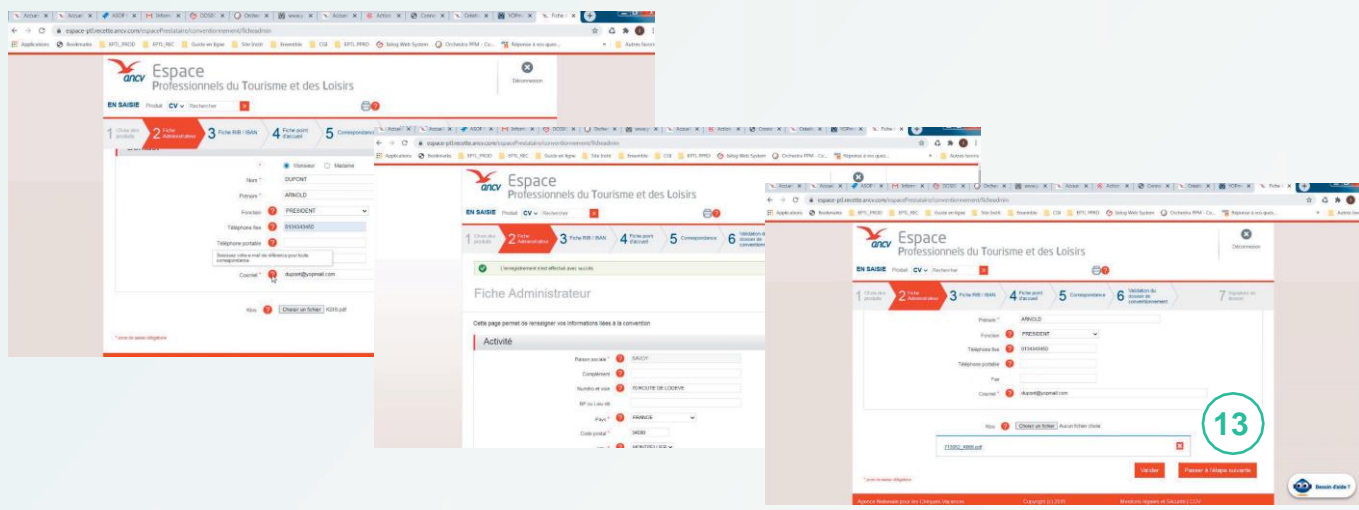


12

ONGLET 1 : CHOIX DES PRODUITS

Je choisis le ou les produits que je souhaite accepter : Chèque-Vacances, Coupon Sport. Je ne peux sélectionner que les produits pour lesquels je suis éligible.

Pour accepter le Chèque-Vacances Connect, vous devez d'abord être conventionné Chèque-Vacances.



13

ONGLET 2 : FICHE ADMINISTRATEUR

Je renseigne les informations concernant l'administrateur du compte, je valide, et je clique pour passer à l'étape suivante.

PTL.GENERAL.001



Étape 3 : je saisis mon dossier en 5 étapes

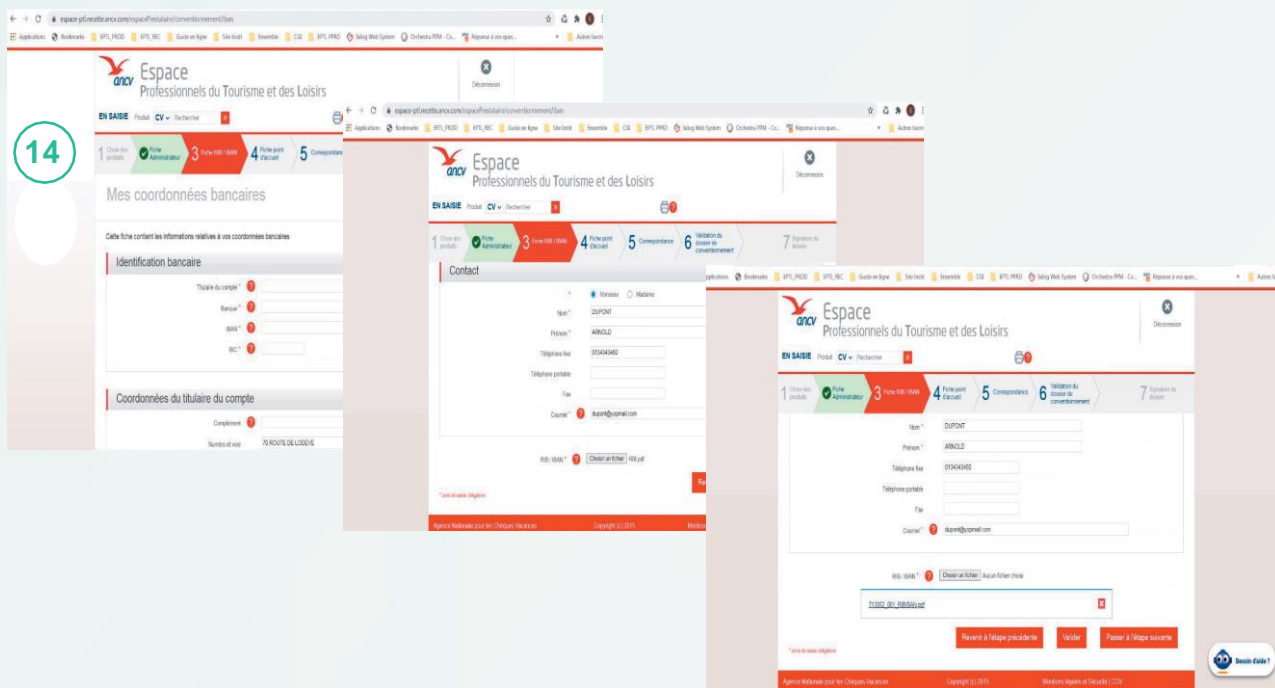
[Retour](#)



14

ONGLET 3 : FICHE RIB / IBAN

Je renseigne mes informations bancaires (RIB, BIC, IBAN) et je joins mon RIB en jpeg, pdf ou png.



Étape 3 : je saisis mon dossier en 5 étapes

Retour



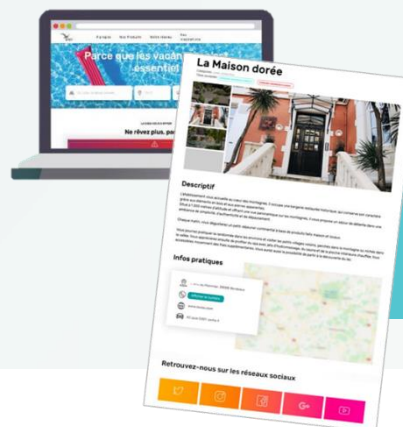
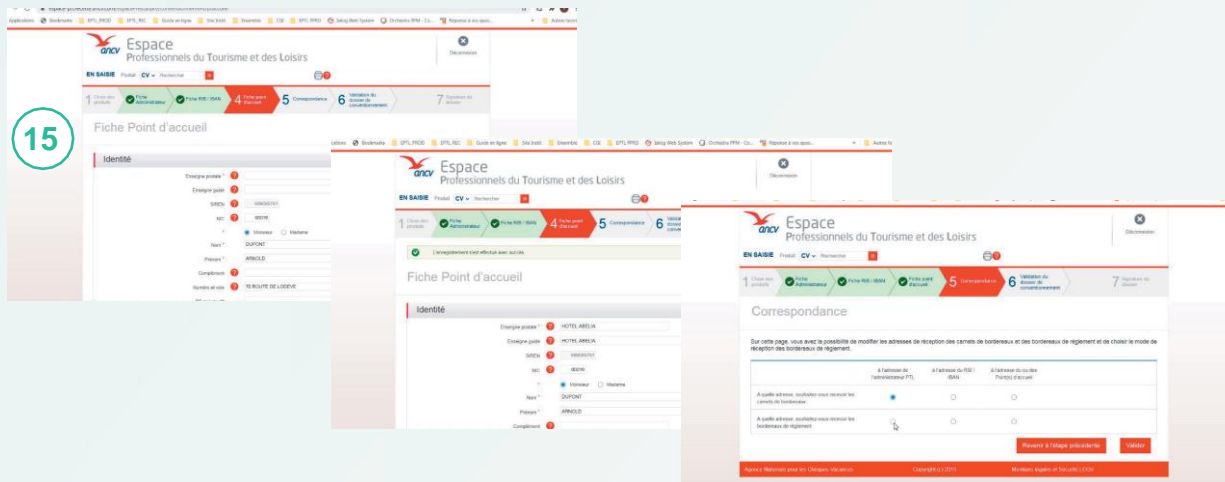
15

ONGLET 4 : FICHE POINT D'ACCUEIL

Je renseigne les informations relatives à mon établissement.

Le point d'accueil est l'établissement en contact avec vos clients et pour lequel vous disposez d'un SIRET.

A cette étape, vous ne pouvez en renseigner qu'un seul. Si vous en avez plusieurs, vous devrez faire une demande d'avenant une fois votre conventionnement confirmé.



Les informations que vous complétez à cette étape personnalisent automatiquement votre page de présentation sur leguide.ancv.com, le site des bénéficiaires de Chèque-Vacances : ces informations sont indispensables optimiser votre visibilité auprès des bénéficiaires.

Étape 3 : je saisis mon dossier en 5 étapes

[Retour](#)



16 Correspondance

Cette page permet de renseigner vos adresses de correspondance

	Administrateur PTL	RIB / IBAN	Point d'accueil
Carton de bordereaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bordereaux de règlement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/> Recevoir les bordereaux de règlement dématérialisés

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales de dématérialisation

16

ONGLET 5 : CORRESPONDANCE

Je sélectionne l'adresse postale à laquelle je souhaite recevoir mes bordereaux de remise et l'e-mail sur lequel je souhaite recevoir mes bordereaux de règlement.

17

ONGLET 6 : VALIDATION DE LA DEMANDE

Je vérifie mes informations, Je prends connaissance des CGV, je renseigne l'e-mail ou numéro de téléphone portable sur lequel je souhaite recevoir le code de signature électronique.

hite.ancv.com/espace/restaurant/conventionnement/validation

espace-ptl.recette.ancv.com indique

Attention, une fois validé, votre dossier ne pourra plus être modifié. Assurez-vous qu'il soit bien complet. Souhaitez-vous valider votre dossier ?

17

Signature

Recevoir les codes relatifs à la signature électronique par

Courriel SMS

Courriel:

Agence Nationale pour les Chèques-Vacances Copyright (c) 2015 Mentions légales et Sécurité | CGV

Vous devez ouvrir les CGV en cliquant sur « J'ai pris connaissance des CGV » avant de pouvoir cocher la case et passer à l'étape suivante.

L'e-mail renseigné au niveau de la fiche « Administrateur » est automatiquement repris. Vous pouvez néanmoins le modifier.

PTL.GENERAL.001

Étape 3 : je reçois la confirmation de conventionnement Chèque-Vacances

Retour



21

À l'adresse e-mail renseignée dans l'étape « Fiche Administrateur », je reçois une confirmation de conventionnement une fois que mon dossier est instruit.

→ Je peux désormais me connecter à l'Espace dédié avec mon identifiant et mot de passe.

En fonction des informations que vous avez communiqué, votre dossier peut être

- Refusé
- Non conforme

Dans tous les cas, vous recevrez un e-mail qui vous invitera à vous connecter à espace-ptl.ancv.com afin d'en savoir plus.

Mon espace dédié

Retour

espace-ptl.ancv.com est mon Espace dédié dans lequel je peux, en tant qu'administrateur :

- **Encaisser le Chèque-Vacances Connect**
- **Renseigner ma page de présentation pour être visible des bénéficiaires depuis le site leguide.ancv.com**
- **Suivre toutes mes demandes de remboursement** (Chèque-Vacances Classic et Chèque-Vacances Connect, Coupon Sport)
Et, pour mes remboursements Chèque-Vacances Classic et Coupon Sport :
 - Consulter mes bordereaux de règlement
 - Commander des bordereaux de remise
- **Gérer mon compte** : mettre à jour mes données de compte et mes données bancaires
- **Contacteur l'ANCV**
- Consulter et télécharger la **documentation et les outils de communication** mis à votre disposition

Pour encaisser le Chèque-Vacances Connect à travers l'Espace dédié ou l'App Chèque-Vacances Pro :

- Je dois être conventionné Chèque-Vacances
- Si j'ai plusieurs établissements en contact avec des clients pour lesquels je dispose d'un SIRET, et que je souhaite que certains (ou tous) soient autonomes pour encaisser, je dois activer tous les Points d'accueil concernés dans mon Espace dédié.